

30ème dimanche du Temps Ordinaire Un Amour sans limite n'est-il pas mieux qu'une Loi ?

Au tour des pharisiens, rivaux des Sadducéens (riches, conservateurs et contrôleurs du temple, exclusivement attachés à la Loi écrite) de mettre Jésus à l'épreuve. C'est vrai qu'il est parfois difficile de discerner et de choisir entre le bien et le mal. Jésus sait que la question est posée dans un contexte permanent de batailles refusant de se laisser enseigner par Lui. Jésus rappelle qu'Aimer Dieu est le plus grand des commandements et qu'aimer son prochain est tout aussi grand et important. Ce sont donc deux commandements semblables avec une seule et même source : l'Amour de Dieu. Face aux Pharisiens et aux Sadducéens ce n'est pas par hasard que Jésus ajoute : « Tout dans l'Ecriture, dans la Loi et les Prophètes dépend de ces deux commandements ».

Jésus va puiser au cœur de la Parole biblique vivante (*Deutéronome 6,5*). Aimer est un verbe d'action qui nous tourne vers l'Autre. Jésus invite à dépasser la lettre de la Loi qui n'est pas faite pour elle-même mais pour que nous nous aimions et pour que la vie coule entre nous. Façon de ramener les centaines de préceptes dans la Loi à 1 commandement. Jésus par son écoute, par ses paroles et ses actes apporte l'amour du prochain. Jésus est ainsi venu accomplir la loi. Plus qu'un commandement c'est un appel à accueillir le don Dieu qui veut que nous en vivions pour notre bonheur.

Avec l'aide de l'Esprit, puissent ces deux commandements nous aider avec nos responsables politiques, à changer nos cœurs, discerner les mesures, les postures et les comportements à adopter pour sortir de tous les drames générés : Chez nous, au Proche Orient, en Europe de l'Est, en Afrique, en Inde, aux Amériques ...et auprès des pauvres. Respecter ces commandements est le seul témoignage de l'Amour de Dieu que nous pouvons offrir autour de nous pour toute l'humanité, comme l'a montré Jésus. Gloire à Dieu!

André - Diacre

Chargé de Mission à la Direction Générale de L'Œuvre d'Orient



Horaires de vacances du samedi 28 octobre au 5 novembre inclus

Messe en semaine : tous les jours à 12h15 Messes dominicales : 18h30 (samedi), 11h et 18h30 Accueil dans l'église : mardi de 17h à 19h00 et samedi de 16h30 à 18h00 Pas de laudes et d'adoration le matin à 8h00 L'Échoppe sera ouverte en semaine de 14h30 à 19h00 et le samedi de 11h00 à 16h00



Les messes de la Toussaint seront célébrées le mercredi 1^{er} novembre à 18h30 (mardi 31 octobre), 11h et 18h30.

Vous y trouverez des bougies/veilleuses pour les défunts, accompagnées d'une prière adaptée, à déposer au cimetière ou à conserver chez vous.

Les messes pour tous les fidèles défunts seront célébrées le jeudi 2 novembre à 12h15 et 19h00. Nous prierons particulièrement, à la messe du soir, pour tous les défunts de l'année écoulée en faisant mémoire de leurs noms.

Réunion publique de présentation

Après de longs mois de travail et d'efforts, la Mairie de Paris a confirmé et autorisé le permis de construire de la nouvelle « Maison du 7 ». C'est une magnifique nouvelle dont nous pouvons nous réjouir ensemble. Une réunion publique de présentation pour toutes les personnes intéressées se tiendra le **jeudi 9 novembre à 18h** dans l'Atrium de la Maison paroissiale. Venez nombreux découvrir et soutenir nos équipes au moment où s'ouvre une nouvelle page pour l'histoire de ce lieu emblématique de notre paroisse.



Messe solennelle pour les victimes d'attentas

La messe pour les victimes des attentats de 2015 aura lieu comme chaque année **le 13 novembre à 12h30**, dans la foulée de la cérémonie officielle qui se tient devant le Bataclan. Elle sera présidée par le Père Gaultier de Chaillé. Merci de venir abondamment entourer de votre amitié les familles de victimes, et de porter dans la prière ceux qui aujourd'hui encore sont victimes du terrorisme.



≈L'AGENDA AU FIL DES JOURS≈

Dimanche 29 octobre – 30ème dimanche du Temps Ordinaire		
11h et 18h30	Messes	Église
Lundi 30 octobre		
7h-8h	Petit café	Salle Saint-Ambroise
12h15	Messe	Église
18h15	Prière du chapelet	Chapelle de la Vierge
Mardi 31 octobre		
9h30	Groupe de Prière des mères	Zoom
12h15	Messe	Église
18h15	Prière du chapelet	Chapelle de la Vierge
18h30	Messe anticipée de la Toussaint	Eglise
Mercredi 1er novembre – Solennité de la Toussaint		
7h-8h	Petit café	Salle Saint-Ambroise
11h et 18h30	Messes de solennité de la Toussaint	Église
18h15	Prière du chapelet	Chapelle de la Vierge
Jeudi 2 novembre		
12h15	Messe	Église
18h15	Prière du chapelet	Chapelle de la Vierge
19h	Messe pour tous les défunts de l'année.	Église
	Les noms des personnes décédées dans	
	l'année seront cités à l'offertoire et un	
	membre de la famille pourra déposer un	
	cierge allumé au bas de l'autel en signe de	
	notre espérance en la Résurrection. Cierges	
T. 1 11 0	fournis à l'entrée de l'église.	
Vendredi 3 nov		
7h-8h	Petit café	Salle Saint-Ambroise
12h15	Messe	Église
	bre – saint Charles de Borromée	
12h15	Messe	Église
18h30	Messe anticipée	Église
Dimanche 5 novembre - 31ème dimanche du Temps Ordinaire		
11h et 18h30	Messes	Église